

Le Garde Champêtre

ensemble bougeons st yzans

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE :

- Vie sociale
- Projets faits, en cours et à venir

VIE DU VILLAGE :

- Partenaires économiques
- Etat civil
- Un peu d'histoire

INFOS UTILES :

- Numéros d'urgences
- Bon à savoir
- Elections départementales & régionales
- Informations Covid-19

LES TROUVAILLES DU GARDE CHAMPÊTRE :

- Piège frelons asiatiques

LE MOT DU MAIRE

Chères Saint Yzannaises, Chers Saint Yzannais,

Déjà plus d'un an que nous vivons avec l'état d'urgence sanitaire et ce début d'année 2021 aura été marqué par le débat budgétaire.



Ainsi au cours de nos conseils municipaux du 24 mars 2021 et du 12 avril 2021, nous avons abordé les points suivants :

- Le compte administratif 2020 adopté à la majorité (3 abstentions), nous permet de constater un excédent de **132666,36 €** après avoir réalisé 29000€ d'Investissements d'équipements et comptabilisé 35000€ d'investissements restant à réaliser (Les réalisations sont détaillées dans l'article p.3).
- Pour mémoire l'excédent 2019 (après remboursement d'un crédit de 64000€) était de 86837,16 €.
- L'exécution 2020 est donc saine et excédentaire grâce aux efforts de la nouvelle équipe qui a su pallier le déficit en personnel en s'engageant personnellement sur les chantiers municipaux mais également en abandonnant leurs indemnités pour porter la trésorerie au niveau requis afin de réaliser les travaux indispensables.
- Les taux de fiscalité pour 2021 ont été votés **sans augmentation** par rapport à l'exercice précédent. Il n'y a plus de taxe d'habitation reversée aux communes.
- Le budget primitif 2021 (voir article p.3) a été **adopté à la majorité avec 7 voix** (2 contre et 1 abstention).

Cet exercice 2020 nous aura permis de prendre acte de la situation réelle de notre commune en travaillant notamment en réseau avec différents experts techniques, juridiques mais également comptables et en étant à l'écoute et à la disposition des administrés.

Nous sommes dans la droite ligne de notre « profession de foi » de février 2020 : réveiller notre village et passer d'une administration à une gestion de notre commune.

Enfin, aussi sérieux soient tous ces sujets et même s'il est très difficile de se projeter compte tenu des incertitudes liées à la gestion de l'épidémie COVID-19, nos conseillers n'oublieront pas de nous proposer une occasion de tous se retrouver au cours de la saison estivale pour une manifestation festive.

Bien sincèrement

Dominique LAJUGIE
Votre Maire

SITE INTERNET

www.saintyzans.fr

f PAGE FACEBOOK /

Instagram

Mairie Saint Yzans de Médoc

VIE MUNICIPALE

VIE SOCIALE

RETOUR SUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Pour Noël 2020, la municipalité n'a pas pu installer ses guirlandes de traversée de route habituelles en raison d'un contexte technique et sécuritaire ne permettant pas la mise en place de celles-ci.

Toutefois avec un peu d'investissement et la participation des conseillers, l'ancien presbytère s'est vu embelli à l'extérieur, comme à l'intérieur, avec diverses décorations lumineuses et traditionnelles.

Ainsi donc le père Noël a pu repérer Saint Yzans de Médoc depuis son traineau pour pouvoir déposer ses précieux cadeaux promis à nos chers enfants, et comme il était un peu en avance, il a eu la possibilité de participer à cette manifestation durant 2 jours, accompagné de ses lutins qu'il a recrutés toujours au sein de notre conseil municipal et de quelques Saint Yzannais.

En ce qui concerne nos aînés, le contexte sanitaire et social du moment ne permettant pas le déroulement de leur traditionnel repas, la municipalité s'est de nouveau mobilisée pour remettre des cadeaux de fin d'année à nos doyens et doyennes de 70 ans et plus, ce qui s'est traduit par la remise d'un panier gourmand différent pour madame, pour monsieur ou encore pour le couple.

Enfin pour 2021 le conseil municipal mettra tout en œuvre pour réitérer ces manifestations symboliques et qui sait... Peut être tous ensemble autour d'une boisson chaude.



Vincent Rueda

BIENVENUE À NOTRE AGENT D'ENTRETIEN

A l'issue d'une procédure de recrutement et après avoir reçu en entretien cinq candidats, la candidature d'Alain Niay a été retenue.

Alain Niay, 51 ans, marié, un enfant, nous a rejoint à compter du 1er février 2021 en qualité d'Adjoint Technique Territorial.

Après avoir exploité un Bar-Brasserie successivement dans le Loiret et dans l'Aube, Alain a accédé à un emploi territorial en mairie puis au conseil départemental de l'Eure et Loir depuis 2015.

Son dynamisme et sa volonté de s'impliquer à nos côtés sont pour nous des atouts importants pour participer activement à nos missions de service public.

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa charmante épouse, la bienvenue dans notre région et de la réussite dans son avenir professionnel.

Dominique Lajugie

VIE MUNICIPALE

PROJETS FAITS, EN COURS ET A VENIR

NOS RÉALISATIONS, NOS OBJECTIFS...



Fidèles à nos engagements électoraux, nous revenons vers vous pour vous détailler ce que nous avons pu faire depuis notre prise de fonction et vous laisser entrevoir nos objectifs dans le respect de nos possibilités budgétaires.

Après avoir effectué des diagnostics de l'existant, nous nous sommes attachés à œuvrer en priorité dans les domaines de la sécurité et de la salubrité publique.

- **Sécurisation** : Travaux de réfection de notre école et suppression des gouttières du commerce local ;
- **Engagement énergétique** : Réfection de la toiture de la mairie, isolation de la partie basse et de certaines menuiseries ;
- **Salubrité publique** : Réparations d'appartements municipaux et reprise de la rénovation d'un logement non loué ;

Les conseillers ont également travaillé sur les «passes» pour mettre du calcaire et des prestations ont été réalisées pour réparer la voirie communale, nous avons aussi, dans le respect de nos marges budgétaires, rénové la façade de notre épicerie.

COMPTE TENU DE L'AUDIT FINANCIER RÉALISÉ PAR LES SERVICES DU DÉPARTEMENT, L'ANNÉE 2021 SERA UNE ANNÉE DE «CONSOLIDATION».

En matière d'investissements, nous avons prévu dans le Budget voté le 24 mars 2021 :

- De réparer la voie d'eau importante de l'église (constat de 2019) ;
- De reprendre une chaussée en risque d'effondrement et de réparer l'affaissement d'une autre en contenant le ruissellement des eaux pluviales ;
- De doter un appartement loué d'un assainissement décent (non finalisé depuis le 01/08/2018) et de finaliser un autre logement (loué depuis le 01/09/2017) ;
- De remplacer la bouche d'eau incendie défaillante rue de la Hourqueyre ;
- De rénover l'ensemble de notre voirie communale avec l'aide des services de la Communauté Des Communes pour goudronner des portions de «collage» ;
- De poursuivre notre démarche de réduction des dépenses énergétiques en isolant la partie haute de notre mairie ;
- De mettre les services techniques hors d'eau et d'acheter de l'outillage pour permettre des conditions d'activité correctes à notre nouveau cantonnier.

Par ailleurs, dès le mois de juin la bande de roulement de la départementale 2 au cœur de notre village va être refaite.

Ces travaux seront l'occasion pour nous de réfléchir globalement en termes de sécurité sur les voies de circulation communales et départementales et de sensibiliser les administrés et les usagers sur le respect du Code de la Route.

Dominique Lajugie

VIE DU VILLAGE

PARTENAIRES ECONOMIQUES

Nos « visites de courtoisie » et nos échanges avec les acteurs économiques de notre commune se poursuivent. Nous allons également vous partager leur histoire sur notre page Facebook ainsi que sur notre compte Instagram @mairiesaintyzansdemedoc.

Salon de coiffure mixte « Coiffure Maryse »

Saint Yzannaise de cœur, Maryse Gonzales a repris le salon de coiffure du village en mai 1983. Celui-ci se trouvait rue de Rigon, depuis il a déménagé à l'entrée ouest du village au 30 bis route de la Hourqueyre. Vous pouvez prendre rendez-vous au [05.56.09.01.19](tel:05.56.09.01.19) ou à l'adresse e-mail suivante, coiffuremaryse33@gmail.com. Merci de noter que le salon est fermé le lundi et le mercredi.

C'est un vrai plaisir de voir perpétuer cet artisanat dans notre village.

Cave Coopérative Saint Brice

C'est en 1934, en pleine récession économique que de nombreux viticulteurs parient sur l'avenir. Ils regroupent leurs moyens et investissent dans un outil de production performant pour l'époque.

Aujourd'hui, la cave coopérative compte 48 coopérateurs pour une superficie de 115 Ha, le volume moyen produit est de 5 900 hl par an, réparti sous plusieurs étiquettes en appellation Médoc, et Vin de France Rosé.

4 employés, 11 administrateurs ainsi que leur Président Didier Faugerolles veillent avec dévouement et passion au métier assurant l'élaboration et le vieillissement de ces crus de grande qualité.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour venir visiter et déguster la production dès que les conditions sanitaires le permettront.



Etablissement Souslikoff & Cie

C'est en 1969 qu'Alexandre Souslikoff crée dans son garage une entreprise artisanale de réparation de matériel agricole. La société évoluera au fil des années 1980, elle s'agrandira et déménagera au 2 route de Queyzans. Son fils Dominique Souslikoff, actuel dirigeant, intégrera la société en 1985, quelques années plus tard celle-ci deviendra une concession de tracteurs de différentes marques.

Son activité ne cesse de s'accroître avec la fabrication et la conception de matériel agricole toujours plus innovant (*Un nouveau site a été créé à Arcins pour accueillir*

cette activité.)

La commune se félicite d'un tel esprit entrepreneurial.

Vanessa Renouil Cahier

ETAT CIVIL

NAISSANCE : le 2 Mars 2021 est née à Lesparre Médoc Juliette, Soa BEGOT

DÉCÈS : le 7 Mars 2021 est décédée Madame SEGUIN née BOISSEAU Josiane

INHUMATION : Monsieur TEYSSIER Denis décédé le 12 Mars 2021, domicilié " Au Haillan " et inhumé à St Yzans de Médoc dans le caveau familial.

VIE DU VILLAGE

UN PEU D'HISTOIRE

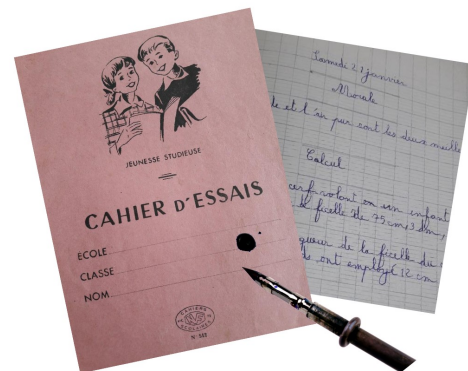
Retour dans les années 1950...

Le Garde Champêtre a décidé de s'attaquer au rangement de l'étage de la Mairie. Il ouvre les volets et fait entrer la lumière dans ce local abandonné depuis longtemps à la poussière et aux souris.

Il travaille au milieu des archives, des cartons, des décorations de Noël, des vieux ordinateurs, de la vaisselle, des paniers enfin tout un bric à brac oublié là depuis de nombreuses années...

Une pile de cahiers attire son attention, ce sont des cahiers d'écolier des années 1950. Il les feuillète, s'assoit et découvre une pédagogie que ses petits enfants ignorent totalement et qui les ferait sourire...

La journée de classe en primaire commençait par une « **Leçon de Morale** », il ne peut se retenir d'en noter quelques unes.



Sur la propreté et la santé :

« Une maison propre fait des habitants heureux », « L'eau froide et l'air pur sont les deux meilleurs médecins », « Mes amis seront l'eau et le savon », « L'apéritif tue l'appétit », « Ce que l'ivrogne boit ce sont les larmes, le sang, la vie de sa femme et de ses enfants ».

Sur la culture et la réflexion :

« Il ne faut pas agir sans réfléchir », « Lire c'est s'enrichir », « L'école nous prépare à bien nous conduire dans la vie », « Notre liberté a une limite, cette limite est la liberté des autres », « Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue ».

Sur le travail :

« Les grandes réussites son dues à la persévérance », « Le seul moyen de se débarrasser de ses ennuis c'est d'y faire face ».

Sur la solidarité :

« L'avarice est la forme la plus odieuse de l'égoïsme », « L'amour de l'humanité ne connaît ni la fatigue, ni la peur », « Se désintéresser des gens c'est souvent paraître les mépriser ».



Il referme les cahiers, un petit carnet attire son regard. C'est un carnet de chants.

A l'époque on apprenait « La Marseillaise », « Le chant du départ » mais également « Le chant des Partisans », il n'en revient pas.

Il lit, il ne connaît pas, on ne l'apprend plus, il se souvient qu'on le chantait parfois lors de la cérémonie du 8 mai et que c'est Joseph Kessel qui l'a écrit

« Ami, entends tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines. Ami, entends tu, les cris sourds du pays qu'on enchaîne. Ohé partisans, ouvriers et paysans c'est l'alarme. Ce soir l'ennemi connaîtra le pris du sang et des larmes... ».

Il range les cartons, il en parlera à ceux qui ont connu cette époque. C'était hier et pourtant elle lui paraît si loin.

Monique Lajugie

INFOS UTILES

EN CAS D'URGENCES :

SAMU 15

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Polyclinique de Lesparre 05 56 73 10 00

Pharmacie de garde 3237

Centre anti-poison 05 56 96 40 80

SAMU social 115



En cas de non-couverture téléphonique pour tout type d'urgences 112

BON A SAVOIR

POURQUOI ET COMMENT FAIRE L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ?

J'entretiens le trottoir devant chez moi, j'arrache les mauvaises herbes, je ramasse les feuilles mortes, je balaye,

EST-CE NORMAL ?

OUI, même si ce n'est pas obligatoire en l'absence d'arrêté municipal, je valorise ainsi mon bien personnel.

La baisse des dotations budgétaires, la suppression de la taxe d'habitation ne permettent pas à la commune de nettoyer chaque devant de porte.

LE MAIRE PEUT DONC OBLIGER LES HABITANTS À LE FAIRE ?

OUI, avec un arrêté municipal et si vous ne le respectez pas votre responsabilité individuelle peut être engagée.

La municipalité compte sur votre civisme et sur votre souhait d'avoir un village propre.

QUE DOIS-JE NETTOYER ET COMMENT ?

Il faut désherber avec une binette et sans produit phytosanitaire, éventuellement rototiler ou utiliser un désherbeur thermique ou à gaz.

Un désherbant naturel composé de vinaigre blanc, d'eau (pour diminuer son acidité, mauvaise pour le sol) et de gros sel est préconisé.

Les feuilles mortes doivent être ramassées.

Les grilles d'évacuation des eaux pluviales si vous en avez devant chez vous doivent être nettoyées.

PUIS-JE LAISSER DU MATÉRIEL SUR LE TROTTOIR (POUBELLES, VÉLOS, ROLLERS, TROTTINETTES) ?

NON Les occupants doivent éliminer toute gêne d'urbanisme, c'est un geste de prévention, de prudence et de respect des personnes âgées et des handicapés.

A Saint-Yzans de Médoc la municipalité compte sur l'implication de ses administrés pour rendre notre commune toujours plus propre et aider Alain, notre cantonnier, dans sa mission car comme vous le savez,

« SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN ».

Vincent Rueda



INFOS UTILES



ELECTIONS DEPARTEMENTALES & REGIONALES

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES DU 20 ET 27 JUIN 2021 :

Compte tenu de ces deux scrutins simultanés, dans le respect des préconisations sanitaires nous avons sollicité la Préfecture pour déplacer le lieu de vote et faire les deux bureaux dans notre Salle des Fêtes.

Dominique Lajugie

INFORMATION COVID-19



AGENDA DU DÉCONFINEMENT

Le déconfinement de la France sera progressif, avec des levées de restrictions toutes les trois semaines. Outre le 3 mai, trois dates sont à retenir : 19 mai, 9 juin et 30 juin.

Toutes les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et des protocoles réglementaires de chaque secteur.

19 mai : réouverture des commerces, lieux culturels, terrasses et couvre-feu à 21 heures

Dès le 19 mai, les commerces fermés depuis le 30 mars vont rouvrir. Les musées, cinémas, théâtres et salles avec du public assis également, avec maximum 800 personnes en intérieur et 1000 en extérieur.

La réouverture des terrasses se fera avec 6 personnes maximum autour de la même table.

C'est aussi le cas des lieux sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs (800 personnes en intérieur, 1000 à l'extérieur).

Les activités sportives en plein air et dans les lieux couverts reprennent avec un protocole strict.

Les rassemblements de plus de dix personnes sont interdits (contre six jusqu'ici).

Le couvre-feu est décalé à 21 heures.

9 juin : réouverture des cafés et restaurants et couvre-feu à 23 heures

Après les terrasses, les cafés et les restaurants peuvent rouvrir, avec aussi 6 personnes maximum autour de la même table.

Les salles de sport rouvrent. Les lieux culturels et les établissements sportifs peuvent accueillir jusqu'à 5.000 personnes avec un pass sanitaire. Les foires et salons accueillant jusqu'à 5.000 personnes rouvrent, avec un pass sanitaire également.

Le télétravail est assoupli.

Le couvre-feu est décalé à 23 heures.

Les touristes étrangers sont accueillis sur le sol français avec un pass sanitaire.

30 juin : fin du couvre-feu et levée des jauges selon la situation sanitaire

La dernière phase du déconfinement signe la fin du couvre-feu.

Les événements de plus de 1.000 personnes en intérieur et en extérieur sont autorisés avec pass sanitaire.

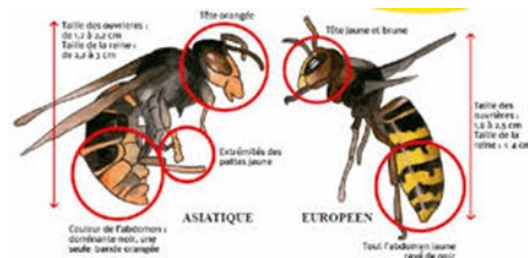
En fonction de la situation sanitaire, les jauges seront levées dans les établissements recevant du public. Les limites maximum d'accueil de public seront évaluées en fonction de l'événement et de la situation sanitaire locale.

Les gestes barrières et la distanciation sociale restent cependant de rigueur partout.

LES TROUVAILLES DU GARDE CHAMPÊTRE

Piège frelons asiatiques, mode d'emploi...

D'abord il faut bien différencier le frelon asiatique du frelon européen. Seul le frelon asiatique s'en prend aux abeilles, aux mouches et autres insectes générant ainsi un déséquilibre de l'écosystème. Le frelon asiatique a le thorax noir, un peu de jaune orangé au bout de son abdomen et les pattes jaunes tandis que le second a l'abdomen jaune avec des traits noirs et les pattes brunes.



Pour les détecter, tendez l'oreille. Vous pouvez repérer un début de nid au bruit. Ce dernier, que la reine fondatrice commence à fabriquer à la fin de l'hiver, doit être détruit de mars à juin.

Attention à ne surtout pas vous débarrasser vous-même du nid de frelon. Appeler plutôt un spécialiste pour les éradiquer car les pompiers n'interviennent plus.

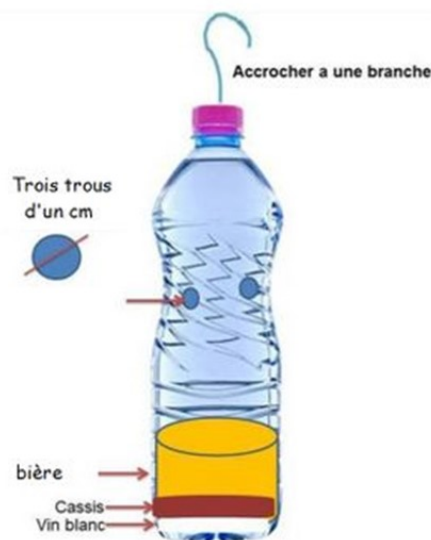
Et si vous voulez éviter les nids, voilà une idée de piège à suivre scrupuleusement.

POUR FABRIQUER UN PIÈGE...

Il suffit de récupérer des bouteilles plastique d'eau minérale, de percer 3 trous, puis de verser à l'intérieur 10 cm d'un mélange composé de :

- ◆ 1/3 de bière brune
- ◆ 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles)
- ◆ 1/3 de sirop de cassis

Laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril.



J'espère que cela vous aura aidé dans votre quotidien, portez-vous bien.

Christel Malaquin

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30

AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

COORDONNEES

MAIRIE

1 place de la Mairie - 33340 Saint Yzans de Médoc

☎ 05.56.09.05.06 - Mail : mairie.yzans@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE - adresse de la mairie

☎ 05.56.09.01.34